

COMUS

www.solutions-comus.com

LE PARTENAIRE DE LA PROTECTION PASSIVE INCENDIE



DISTRIBUTEUR :

APPLICATEUR :

NOM DU CHANTIER :

RÉFÉRENT COMUS :

TÉLÉPHONE / MAIL :

DATE :

COMMENT CONSTITUER UN DOSSIER ?



Étape 1 :

Remplir une demande de préconisation

Étape 2 :

COMUS réalise l'étude

Étape 3 :

L'étude vous est transmise.

Étape 4 :

Chiffrage du chantier

Étape 5 :

Réalisation du chantier

Étape 6 :

Obtention du procès verbal

CERTIFICATIONS DES PEINTURES INTUMESCENTES



Les peintures et vernis intumescents font l'objet de tests rigoureux. Notre gamme possède tous les Procès Verbaux (P.V) obtenus au travers de laboratoires agréés tels que :

- CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment).
- Element Material Technology membre de l'EOTA (European Organisation of Technical Assessment).

COMUS ADHÉRENT DU

GTFI



(Groupement Technique Français contre l'Incendie)

Le GTFI se consacre à effectuer des missions autour de la protection passive contre l'incendie avec par exemple :

- Développement des techniques des produits et applications
- Participe à l'édition des DTU ou guide professionnels
- Participation à l'élaboration de textes réglementaires

LA LÉGISLATION DES PEINTURES INTUMESCENTES



Les constructions et les rénovations dans le secteur du bâtiment sont soumises à différentes normes dont la lutte contre les incendies. Trois types de bâtiments sont normés par des textes :

1/ Bâtiment d'habitation :



La sécurité incendie est régie par le code de l'habitation et de construction. Deux arrêtés répertorient ces exigences.

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000474032/>

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000030769405/>

https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article_lc/LEGIARTI000038933527/

2/ ERP (Établissement Recevant du Public)



Les ERP sont eux aussi soumis au code de l'habitation et de la construction. Un arrêté et une série d'articles sont disponibles sur ce sujet. La réglementation vis-à-vis de ce type de construction comporte des spécifications particulières (capacité et type d'activité de l'établissement).

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGITEXT000020303557/>

<https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGISCTA000006160487/>

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGITEXT000006060088/>

3/ IGH (Immeuble de Grande Hauteur)



Les immeubles d'habitations sont classés IGH lorsqu'ils dépassent 50 mètres de hauteur. Quant aux immeubles hors habitations, ils sont IGH lorsqu'ils dépassent les 28 mètres de haut.

Un arrêté est disponible concernant les mesures de protection incendie des grands immeubles.

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000025167121?r=Tq1vr09Vgm>

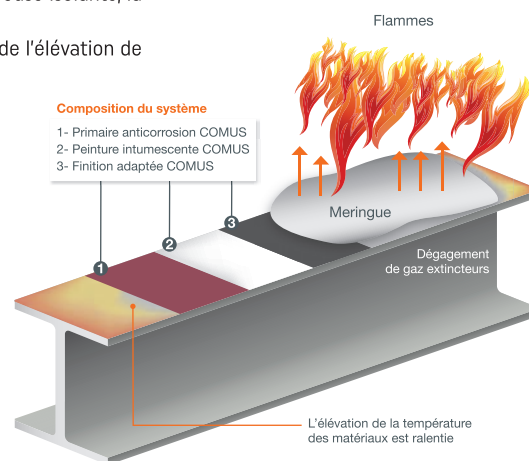
LES INTUMESCENTS, LA PROTECTION PASSIVE DES BÂTIMENTS

Après application d'un primaire adapté, nos systèmes stoppent la propagation de la chaleur et la progression du feu par formation d'une mousse microporeuse isolante et par dégagement de gaz extingueurs

FONCTIONNEMENT DES SYSTÈMES INTUMESCENTS

Des produits thermoplastiques gonflent sous l'action de la chaleur pour former une mousse microporeuse isolante, la "meringue", qui engendre elle-même le dégagement de gaz extingueurs.

BÉNÉFICE : Ce procédé protège les supports des flammes, limite la propagation de l'incendie et retarde l'élévation de la température des matériaux.



LES TYPES DE CLASSEMENTS AU FEU

🔥 RÉACTION AU FEU

La réaction au feu d'un produit de construction est la manière dont il va se comporter comme combustible. Elle se caractérise par l'inflammabilité du matériau et sa contribution à la propagation des flammes.

BÉNÉFICE : Éviter la propagation des flammes dans une pièce pour faciliter l'évacuation du public.

* s1 à s3 correspond à la quantité et opacité de fumée produite
 ** d0 à d3 correspond à la production de gouttelettes ou débris enflammés
 Selon l'annexe 4 de l'arrêté de réaction au feu du 21/11/2002
 Source : annexe 4 de l'arrêté du 21/11/2002 relatif à la réaction au feu des produits de construction et d'aménagement.

EUROCLASSES			CLASSEMENT M	
Critère d'inflammabilité	Indice de fumée*	Indice d'apparition de gouttelettes enflammées**	Définition	Exigence
A1	-	-	Incombustible	Incombustible
A2	s1	d0	Produit non combustible	M0
	s2	d0		M1
	s3	d1		
B	s1	d0	Produit faiblement combustible	M1
	s2	d1		
C	s1	d0	Produit combustible	M2
	s2	d1		
	s3	-		
D	s1	d0	Produit très combustible	M3
	s2	d1		M4 (non gouttant)
	s3	-		
E	-	-	Produit très inflammable et propagateur de flamme	M4
F	-	-	Produit non testé	-

🔥 RÉSISTANCE AU FEU

La résistance au feu indique le temps durant lequel un élément de construction (plancher, paroi, structure métallique...) conserve ses propriétés mécaniques lors d'un incendie. Ces propriétés sont évaluées au travers de 3 critères de performance :

- R (Résistance mécanique) : concerne la portance des éléments de construction,
- E (Étanchéité) : étanchéité aux flammes et gaz de combustion du côté non sinistré.
- I (Isolation thermique) : la limitation des échauffements du côté non exposé au feu.

BÉNÉFICE : Gagner du temps avant l'effondrement du bâtiment et garantir la sécurité des professionnels du feu.

Classement au feu français		Classement au feu européen	
SF	Stabilité au feu	R	Résistance
PF	Pare-flamme	E	Étanchéité
CF	Coupe-feu	EI	Étanchéité Isolation
		REI	Étanchéité Isolation pour les éléments porteurs

Par exemple, SF1/2h devient R30, CF1H devient EI30 (ou REI60 pour un élément porteur).

SUPPORTS ACIER ET ACIER GALVANISÉ

HENSOTHERM 310 KS⁽¹⁾ + HENSOTOP 84⁽²⁾

Système de peintures intumescentes pour la protection des profilés de constructions métalliques.

- Supports : profilés de structures métalliques en acier brut ou galva de type I, H, U, T, L, et sur profilés creux après application du primaire préconisé
- INTUMESCENT METAL 310 KS doit impérativement être recouvert d'une couche de FINITION METAL
- Temps de résistance au feu de 15 à 90 min selon les profilés et leurs positions
- Bénéficie du marquage CE

Agréé par Element Materials Technology

	HENSOTHERM 310 KS	HENSOTOP 84
Aspect de la finition	Velours	
Coloris de la finition	Blanc	Blanc + Teintes pastels et vives (Teintes vives non applicable en extérieur)
Séchage Hors poussière (20°C et 50%HR)	1 heure	20 minutes
Recouvrable	24 heures	24 heures



(1)

(2)



(1) (2)

HENSOTHERM 421 KS⁽¹⁾ + HENSOTOP WB⁽²⁾

Système de peintures intumescentes en phase aqueuse pour la protection des profilés de constructions métalliques.

- Supports : Profilés métalliques de structure en acier ou galva de type I, H, U, T, L et profilés creux préparés suivant les recommandations du Guide d'application SYSTEME 421KS.
- HENSOTHERM 421 KS doit impérativement être recouvert d'une couche de HENSOTOP WB
- Temps de résistance au feu de 15 à 150 min selon les profilés et leurs positions
- Exempt d'halogènes, APEO, borates, plastifiants, silicones et fibres (sans fibres de verre).

Agréé par Element Materials Technology

	HENSOTHERM 421 KS	HENSOTOP WB
Aspect de la finition	Mat	Satin
Coloris de la finition	Blanc	Blanc + Teintes pastels et vives (Teintes vives non applicable en extérieur)
Séchage Hors poussière (20°C et 50%HR)	24 heures	45 minutes
Recouvrable	24 heures	24 heures



(1)

(2)



(1)

(2)

SUPPORTS BOIS

ANCORFLAMME AVEC LA FINITION FINIBOIS

Peinture intumescente mate en phase aqueuse pour le classement en réaction au feu de panneaux en bois massifs ou reconstitués.

- Supports : Tous bois massifs ou reconstitués d'épaisseur ≥ 8 mm de densité minimale 337,5 kg/m³
- ANCORFLAMME peut être recouvert d'une couche de FINIBOIS pour protection et décoration
- Classement obtenu : Euroclasse B, s1-d0, équivalent M1 sur bois, et dérivés d'épaisseur ≥ 8 mm et de densité minimale 337,5 kg/m³

Agréé par PV de réaction au feu du CSTB, suivant la norme NF EN 13501-1.

	ANCORFLAMME	FINIBOIS
Aspect de la finition	Mat	Satiné
Coloris de la finition	Blanc	Teinte sur demande
Séchage Hors poussière (20°C et 50%HR)	1 heure	1 heure
Recouvrable	24 heures	



(1)



(2)



(1) (2)

VERNIS A 650 P/ A651 P

Système de vernis intumescents pour le classement au feu des panneaux de bois massifs ou reconstitués.

- Supports : bois massifs et reconstitués : MDF, OSB, contreplaqué, lamellé-collé, aggloméré... (brut ou remis à nu)
- VERNIS A 650 P doit impérativement être recouvert d'une couche de VERNIS A 651 P
- Classement obtenu : Euroclasse B, s2-d0, équivalent M1 sur bois et dérivés d'épaisseur 8mm et de densité minimale 337.5 kg/m³.

Agréé par PV de réaction au feu du CSTB, suivant la norme NF EN 13501-1.

	VERNIS A650P	VERNIS A651P
Aspect de la finition		Satiné
Coloris de la finition	INCOLORE, LÉGÈREMENT OPALESCENT (possible de teinter le bois au préalable avec des teintures non filmogènes)	
Séchage Hors poussière (20°C et 50%HR)	30 minutes	1 heure 30 minutes
Recouvrable	24 heures	



(1)



(2)



(1) (2)

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION INERTES

ANCORFLAMME AVEC LA FINITION FINIBAT

Peinture intumescente en phase aqueuse pour le classement au feu des supports usuels du bâtiment classés A1 ou A2,s1-d0.

- Supports : supports classés A1 (enduit de base ciment, mortier) et A2,s1-d0 (plaque de plâtre cartonnée de 13 mm d'épaisseur minimum)
- ANCORFLAMME peut être recouvert d'une couche de FINIBAT pour protection et décoration.
- Classement obtenu : Euroclasse B, s1-d0, équivalent M1

Agréé par PV de réaction au feu du CSTB, suivant la norme NF EN 13501-1.

	ANCORFLAMME	FINIBAT
Aspect de la finition	Mat	Satiné
Coloris de la finition	Blanc	Teinte sur demande
Séchage Hors poussière (20°C et 50%HR)	1 heure	1 heure
Recouvrable	24 heures	



(1)



(2)



(1) (2)

NOS RÉALISATIONS



Chantier réalisé avec le système VERNIS A650P / A651P



Chantier réalisé avec le système 421 KS

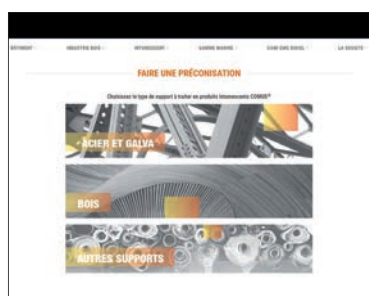


Chantier réalisé avec le système 421 KS

DOCUMENTS POUR PRÉCONISATIONS

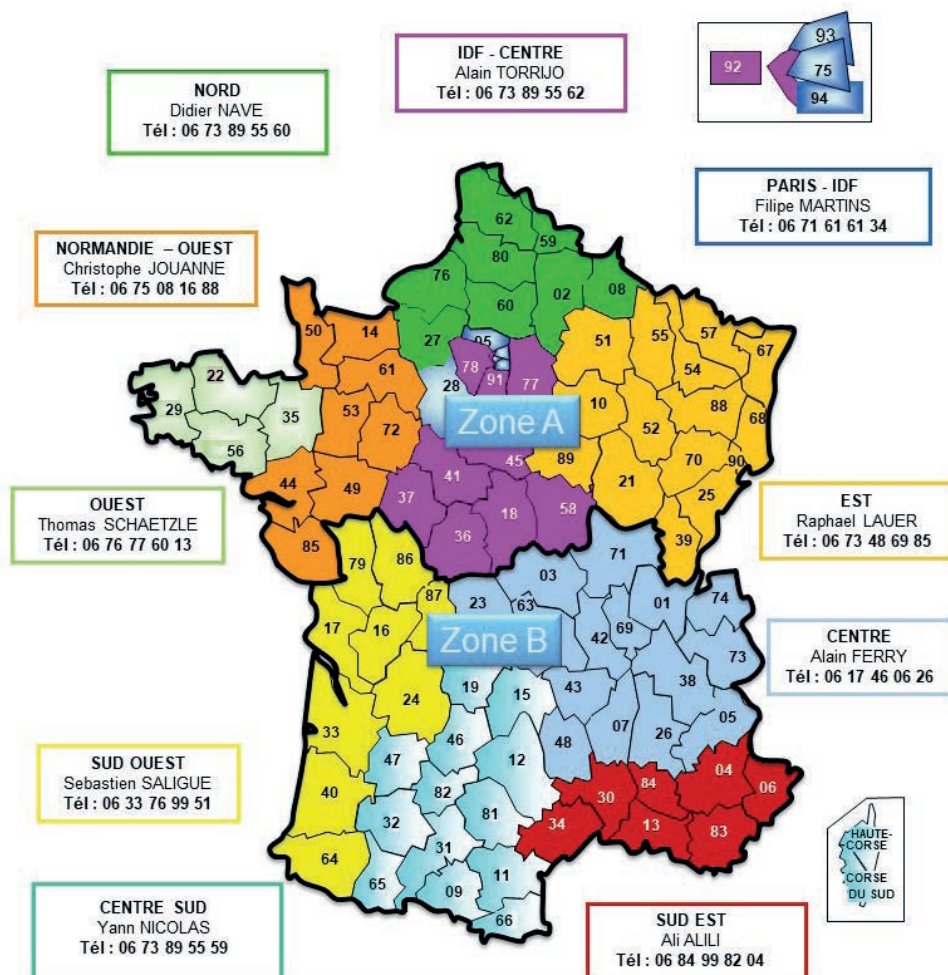
VOUS SOUHAITEZ UN ACCOMPAGNEMENT OU UNE PRÉCONISATION SPÉCIFIQUE POUR VOTRE CHANTIER ?

Pour compléter le formulaire de préconisation scannez le QR code ou rendez vous sur l'adresse internet :



<https://solutions-comus.com/faire-une-preconisation/>

CONTACTER VOTRE TECHNICO-COMMERCIAL RÉGIONAL :





FORMULATION
& FABRICATION
EN FRANCE

COMUS, LE PARTENAIRE DE LA PROTECTION PASSIVE INCENDIE

COMUS Le concentré
de performance

2 rue Henri Rol-Tanguy
91180 Saint-Germain-lès-Arpajon
Tél. : 33 (0)1 69 88 13 10
www.solutions-comus.com

